

BUREAU FEDERAL

Réunion du 23 Novembre 2004 à Paris

Présents : M. Yvan MAININI, Président
Mme Marie-Noëlle SERVAGE,
MM Claude AUTHIE, Rémy GAUTRON, Serge GERARD, Frédéric JUGNET,
Philippe LEGNAME, Philippe RESTOUT, Jean-Pierre SIUTAT.

Excusés : Mme Françoise AMIAUD
MM. Jean-Claude BOIS, Pierre COLLOMB, Bernard GAVA,
Jean-Marc JEHANNO

Assistent : Mme Céline PETIT
Melle Stéphanie PIOGER (en partie)
MM. Bernard GROSGEORGE (Représentant le DTN),
Fabrice CANET, Didier DOMAT, Raymond BAURIAUD

1. Ouverture par le Président.

Yvan MAININI souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse Jean-Claude BOIS, Pierre COLLOMB, Bernard GAVA, Jean-Marc JEHANNO et Françoise AMIAUD.

Concernant le dossier des Championnats du Monde 2010, les différents services ont bien travaillé pour qu'il soit de très bonne qualité. Cette compétition est un objectif commun à l'ensemble du Basket Français et serait un événement test avant les Jeux Olympiques de Paris 2012. Une personne fera le lien avec l'organisation JO Paris 2012.

Le Bureau Fédéral propose M. Christian AUGER en tant que représentant de la FFBB, auprès de l'organisation JO Paris 2012 (ville candidate).

Un courrier sera expédié à Paris 2012 et l'ensemble du dossier sera transmis à Christian AUGER.

Yvan MAININI rappelle aux membres présents qu'il est souhaitable d'avoir une retenue nécessaire autour des terrains, il ne faut pas se donner en spectacle et faire passer ce message auprès de l'ensemble des dirigeants.

Il précise qu'il faut également rester vigilant sur le dossier de modification du FNDS, que l'Etat souhaite modifier. L'esprit de cogestion doit être maintenu.

Yvan MAININI rappelle que l'Assemblée Générale Elective se déroulera le 11 Décembre 2004 au CNOSF. Il y a un peu moins de candidats que lors de la dernière Assemblée Générale Elective, probablement du à la suppression des collègues. Le nombre est de 55.

Les licenciés sont à ce jour au nombre de 409.794, soit une augmentation d'environ 1,25% par rapport à la même date l'année dernière. Le résultat est satisfaisant.

2. Agents Sportifs 2005 : Procédure

Yvan MAININI rappelle que les Agents Sportifs sont soumis à un examen afin d'exercer, il souhaite la mise en place d'une formation permanente pour ces Agents.

Stéphanie PIOGER expose le projet de programme pour l'examen de 2005, qui sera validé au Comité Directeur des 7 et 8 Janvier 2005 :

- Présentation du dossier au Ministère des Sports le 10 Janvier 2005
- Examen le 27 Avril 2005
- Validation des résultats au Comité Directeur des 13 et 14 Mai 2005.

Elle précise que cet examen concerne à ce jour 7 candidats (4 qui avaient échoués sur la partie Juridique du précédent examen, et 3 nouveaux candidats).

Philippe RESTOUT souhaite connaître ce qu'encourent les Agents qui ne respectent pas les règles en vigueur.

Trois Agents seront prochainement convoqués par le Président de la Commission, Jean BAYLE-LESPITAU à la FFBB, pour expliquer leur manière d'exercer.

3. Ligue Féminine : point sur le début du Championnat.

Jean-Pierre SIUTAT explique les différents documents distribués aux membres présents. Il précise que le championnat est d'un très bon niveau et très ouvert.

Il donne ensuite le détail du tableau sur le statut des joueuses dans les clubs cette saison et fait un commentaire sur l'historique des montées et descentes en élite féminin depuis 1981.

Un appel à candidature a été expédié à l'ensemble des clubs de NF1, pour connaître ceux qui souhaiteraient évoluer en Ligue Féminine. La LFB se propose d'accompagner ces clubs candidats dans l'approche de la structuration de leur projet (sensibilisation des collectivités locales, description du cahier des charges, ...). Un seul club a répondu favorablement pour le moment.

Une discussion s'instaure sur le nombre d'équipes devant composer le Championnat de la Ligue Féminine.

Jean-Pierre SIUTAT évoque le problème des dérogations de calendrier que les clubs de LFB ont du mal à obtenir afin que leur équipe cadette (ou NF2 espoirs) puisse évoluer au complet. Ce point sera de nouveau étudié en présence de Jean-Marc JEHANNO.

Le Bureau Fédéral rappelle que conformément aux règlements, en fin de championnat de Ligue Féminine, il y aura 1 descente sur les 11 clubs et 2 montées de clubs de NF1 (s'ils satisfont à tous les critères).

4. Unions :

Marie-Noëlle SERVAGE commente le document distribué aux membres présents.

Une discussion s'instaure.

Pour Frédéric JUGNET l'analyse est intéressante mais l'union ne doit pas être la solution pour créer des équipes de Haut Niveau.

Yvan MAININI rappelle que les règles de mutation et licence T avaient été mises en place pour éviter les unions de Haut Niveau, en particulier chez les jeunes

Frédéric JUGNET pense qu'il n'y a pas assez de relais d'information au niveau des structures locales. Elles doivent s'impliquer plus pour défendre et cautionner le projet.

Yvan MAININI sait que certaines collectivités territoriales ne jouent pas le jeu et ce bien souvent pour des raisons de politiques locales amenant les clubs à se regrouper de manière pas toujours pertinente.

Il faut redéfinir les objectifs et réactualiser les règlements en les simplifiant. Une réunion doit être programmée dans ce but.

C'est un dossier prioritaire, il faut également avoir une analyse transversale avec différentes commissions concernées de la FFBB.

5. Demande de Cautionnement du Comité de Seine et Marne.

Rémy GAUTRON rappelle les faits : Le Comité avait fait une demande de cautionnement en 2003, auprès du Bureau Fédéral qui avait été refusée, le projet paraissant beaucoup trop ambitieux. Le Comité Départemental de Seine et Marne a quand même réalisé le projet et a obtenu un soutien de la part du FNDS. La FFBB a participé en octroyant une aide conséquente pour l'achat de mobilier.

Rémy GAUTRON a reçu ce jour M. SINTES, nouveau Président du Comité, le Secrétaire Général et la trésorière, au sujet des gros problèmes de trésorerie. Le Comité Départemental demande un prêt à la banque de 77.000 € et souhaite que la FFBB se porte caution pour moitié.

Une discussion s'instaure à ce sujet.

Rémy GAUTRON va faire une nouvelle demande de renseignements pour avoir quelques précisions sur certaines lignes du budget présenté.

Le Bureau Fédéral souhaite un éclaircissement de la situation avant de se prononcer. Rémy GAUTRON est mandaté par le Bureau Fédéral pour approfondir ce dossier et se rendre sur place (si besoin).

6. Assemblée Générale Elective

- Liste des candidats :

Frédéric JUGNET donne la liste des candidats. Cette liste va être expédiée aux membres du Comité Directeur, aux Ligues Régionales, aux Comités Départementaux et aux Délégués désignés à l'Assemblée Générale Elective.

- Procédure de vote :

Frédéric JUGNET précise qu'il n'y a aucun changement sur la procédure de vote annoncée.

- Ordre du jour :

- 09h00 • Vérification des pouvoirs
- 10h00 • Allocution du Président Yvan MAININI
- 10h45 • Présentation des procédures de vote
par le Secrétaire Général, Frédéric JUGNET
- 11h00 • Vote : 1^{er} Tour**
- 11h45 • Résultat des votes du 1^{er} Tour**
- 12h00 • Vote : 2^{ème} Tour**
- 13h00 • Résultat des votes du 2^{ème} Tour**
- 13h30 • Réunion du Comité Directeur
- 13h45 • Election du Président
- 14h00 • *Buffet*

Frédéric JUGNET précise qu'une navette bus va être organisée entre les Hôtels éloignés et le CNOSF, pour faciliter les déplacements.

7. Questions diverses.

Yvan MAININI rappelle la Conciliation au CNOSF concernant M. Franck BUSSELIER (3000 € d'amende et 4 mois de suspension dont 1 mois ferme), pour infraction à la législation concernant les Agents.

Suite aux nouveaux éléments communiqués ce jour, les membres du Bureau Fédéral décident de mandater Didier DOMAT pour participer à une "mission de bons offices" au CNOSF avec M. BUSSELIER, en précisant que l'amende peut être revue, mais pas la période de suspension.

Yvan MAININI donne les nouveaux groupements sportifs enregistrés :

- Athlétique Basket Chambéry (Alpes – Savoie)
- Maison des Jeunes et de la Culture l'Aiguillon sur Mer (Pays de la Loire – Vendée)
- Basket Club St Romain Lachalm (Auvergne – Haute Loire)
- Emblavez Basketball (Auvergne – Haute Loire)
- Club Basket Champeix (Auvergne – Puy de Dome)
- Es Florentinoise Section Basket (Bourgogne – Yonne)
- Amicale Basket Sparnacienne (Champagne- Ardenne – Marne)

Serge GERARD explique que la Commission Contrôle de Gestion a reçu 3 clubs, qui sont en difficulté. Il donne un rapide compte rendu.

En accord avec la DTBN, Serge GERARD propose d'attribuer les phases Finales 2005 ainsi :

- T.I.L. : Ligue d'Aquitaine, au Temple sur Lot du 4 au 8 Mai 2005.
- T.I.C. : Comité du Gard, à Nîmes du 4 au 8 Mai 2005.
- T.I.Z. : Maintenir à Vichy

Accord du Bureau Fédéral

Il précise que la Ligue Régionale de Bretagne se porte candidate à l'organisation de l'Assemblée Générale de 2006, à Saint Malo.

Accord du Bureau Fédéral, sous réserve que le Comité Départemental soit associé à cette organisation.

Frédéric JUGNET fait un point sur le recrutement en cours, et informe des personnes qui vont intégrer les services de la FFBB au 1^{er} décembre 2004 :

- Julien GUERINEAU remplacera Jean-Pierre DUSSEAULX, Responsable Presse.
- Julien GUEU remplacera Aurélie BALLAGEAS, Chef de Produit.
- Jean-Yvon CHARLES remplacera Pascal de BATTISTI, Agent d'entretien.
- Damien HENO pour le poste Salles et Terrain et la Gestion de l'immeuble (nouveau poste)
- Olivier GOMBERT remplacera Philippe SAINT, à Basket en Liberté
- Saint-Amand GABIRAULT, stagiaire à la DIC du 8 Nov. au 17 Déc. 2004.
- Alexandre BOUDET, stagiaire à la Communication pour une durée de 9 mois.

Il reste en cours de recrutement à ce jour le poste marketing de la LFB.

Prochain Bureau Fédéral le 28 Janvier 2005.